



Nota-Réticence pour ce qui est prévu au rond point du Pecq mais nous connaissons moins bien les lieux.

Pour Chatou, l'amélioration de la vitesse commerciale pourrait se faire par d'autres moyens :

1-révision des parcours: ne pas emprunter des voies avec stationnement en quinconce (rue des Cormiers) ou modifier le stationnement dans ces rues (revenir à l'unilatéral, alterné ou pas),

ou

2-création de sens uniques pour fluidifier les parcours (la consultation des riverains est indispensable).

Ce sont des solutions au cas par cas, pas à l'échelle de la CCBS.

L'ensemble **du projet pour améliorer la vitesse commerciales des bus** nous semble totalement à revoir. L'intention est louable mais les moyens ne sont pas appropriés et le résultat escompté (un gain de 90 secondes au bout de 3 ans) est dérisoire au regard des fonds alloués (825 000 €).

Nous faisons une proposition pour une meilleure offre de transports collectifs aux heures creuses (voir fiche suggestion Adrec. Nous la pensons meilleure parce que :

- pas d'infrastructure nouvelle coûteuse donc peut être mise place plus rapidement
- plus écologique (non polluante et silencieuse- véhicules électriques))
- plus souple donc plus rapide et plus adaptée à différentes catégories d'usagers y compris les PMR

Nous n'avons pas de solution miracle pour les heures de pointe ; nous pensons que les améliorations ne peuvent être que lentes parce qu'elles seront la conséquence de l'amélioration générale de la voirie.

Surtout qu'on n'aggrave pas à Chatou les conditions actuelles ;: en ce sens **l'ADREC est totalement opposée à un échangeur dans la plaine de Montesson**. Il ne servirait qu'à déverser dans les rues de Chatou toutes proches un flot supplémentaire de véhicules (qui voudraient par exemple éviter les engorgements des tunnels de la Défense).

En marge du PLD , des demandes d'autres communes pour fluidifier la circulation au pont de Chatou. Des propositions ont été faites en ce sens par la commune de Montesson. L'Adrec n'a rien contre l'expérimentation proposée par M. Bel (modifier le nombre de voies sur le pont matin et soir), mais elle est opposée à une modification concomitante des accès au pont pour les motifs suivants :